

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le 05/04/2024

ID : 031-243100906-20240402-20240402008-DE

Reçu
MONTBAULT



DEPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE

SIVOM DE LA BURE
2 place de la Patte d'Oie
31370 RIEUMES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL DU SIVOM DE LA BURE**

Nombre de délégués en exercice : 27

Présents : 16

Absents : 11

Procurations : 0

Votants : 16

Date de la convocation : 22 mars 2024

SEANCE DU 2 AVRIL 2024

N° 2024-04-02-008

L'an deux mille vingt-quatre, le deux avril à 20 h 30, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle informatique de l'école élémentaire de Rieumes, sous la présidence de Madame Jennifer COURTOIS-PERISSE, Présidente.

Etalent Présents : Alain FOURIGNAN, Jean-Claude PAVE, William LARRIEU, Serge BONNEMAISON, Gilbert PAGAN, Joël LARRIEU, Thomas LUDOVIC, Corinne PAYSSERAND, Jennifer COURTOIS-PERISSE, Thierry CHANTRAN, Rémi MANGIN, Louise GASTON, Michel BALLONGUE, Didier GENEAU, Martine LABARRERE, Christophe GIRAUD.

Etalent absents/excusés : Isabelle AVERLANT, Cédric GALEY, Marc HAVRANEX, Eric CASTILLON, Marie-Pierre JULIEN, Patricia TOUROLLE, Olivier LEDUC, Martine LEZAT, Stéphanie BILLIET, Pascal ORAZIO, Amandine ROUQUETTE.

A été désigné secrétaire de séance : Rémi MANGIN

Assistante de séance : Isabelle MONTEMBAULT

OBJET :
**DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'INSTALLATION DE TROIS DETECTEURS INCENDIE
SUPPLEMENTAIRES DANS LE REfectOIRE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE DE L'ECOLE
ELEMENTAIRE**

La Commission d'Arrondissement de Muret pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public, lors de sa séance du 18 janvier 2024, a levé l'avis défavorable à l'exploitation de l'école élémentaire de Rieumes.

Toutefois, elle a donné comme prescriptions d'étendre le système de détection incendie sur l'ensemble du réfectoire recevant la restauration scolaire et des combles de la structure métallique.

Les travaux préconisés sont donc l'extension de l'alarme type 1 sur l'ensemble du réfectoire avec la mise en place de 3 détecteurs optiques C.SCAN + 0 :

- 1 dans les combles
- 2 aux extrémités du réfectoire

Un devis a été demandé à la Société LSI et le coût estimatif des travaux s'élève à 1 930.58 € HT, soit 2 316.70 € TTC.

Madame la Présidente propose au Comité Syndical de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute Garonne dans le cadre du contrat de territoire.

A cet effet, elle propose le plan de financement suivant :

COUT TOTAL DES TRAVAUX	1 930.58 € HT
Conseil Départemental (40 %)	772.23 € HT
Autofinancement (60 %)	1 158.35 € HT

Acte certifié exécutoire, qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter de la publication et de sa réception par la Sous-Préfecture de MURET

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

ID : 031-243100906-20240402-20240402008-DE

Breiser
Environnement

Le Comité Syndical, après avoir ouï et délibéré à l'unanimité :

- **Valide** le projet d'installation de trois détecteurs incendie dans le réfectoire de la restauration scolaire de l'école élémentaire, conformément aux préconisations de la commission de sécurité.
- **Valide** le plan de financement présenté par Madame la Présidente et sollicite une subvention aussi élevée que possible auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.
- **Mandate** Madame la Présidente pour solliciter la subvention et effectuer toutes les démarches administratives et financières liées à ce dossier

Ainsi fait et délibéré, le 2 avril 2024
Au registre suivent les signatures

*Pour copie certifiée conforme et exécutoire par
Mme Jennifer COURTOIS-PÉRISSÉ, Présidente
du SIVOM de la Bure, compte tenu de la
transmission en Sous-Préfecture, le et de sa
publication le 05/04/2024*


Jennifer COURTOIS-PÉRISSÉ
Présidente